

## ENQUETE PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

En application de :

- l'article 17 alinéa 2 let. f, règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses (L 5 05.01 - RCI);
- l'article 14 alinéa 1 let. a, loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988 (L 5 05 - LCI);

Concernant la demande d'autorisation de construire:

<b>Dossier n° : DD/344657/1 - RE</b>		
<b>Requérant(e) principal(e) :</b> Salt Mobile SA Avenue de Malley, 2 CH-1008 Prilly	<b>Mandataire :</b> Axians Suisse SA Mme Ekaterina DUFOUR En Budron , H10 CH-1052 Le Mont sur Lausanne	<b>Propriétaire(s) :</b> PATRIMONIUM ASSET MANAGEMENT AG
<b>Parcelle(s) :</b> Veyrier (n° 3583)		<b>Zone(s) d'affectation :</b> 4B
<b>Adresse(s) de l'objet :</b> Chemin de CASTELVER, 2 - 1255 Veyrier		<b>Description de l'objet :</b> Modification d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Salt Mobile SA et Swiss Infra Services SA (GE_4716BG).

Consultation et observations :

Le dossier et les plans relatifs à la demande susmentionnée peuvent être consultés au département du territoire, Office des autorisations de construire, rue David-Dufour 5, 1205 Genève et, le cas échéant à la mairie, pendant le délai de 30 jours dès la première publication dans la Feuille d'Avis Officielle soit jusqu'au 20.05.2026.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au département du territoire, Office des autorisations de construire, Rue David Dufour 5, 1211 Genève 8.